

MAIRIE DE COURLANS

330, Rue Robert Morland
39570 COURLANS

☎ : 03.84.47.12.05

Fax : 03.84.47.35.31

@ : mairiedecourlans@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2016

PRESENTS : PATTINGRE Alain, FOURNOT Philippe, MICHE Patrick, BARDOUX Gérard, GROS Jean-Gérard, BACHEROT Patrick, CADET Philippe, COLOMER Patrick, DORMOY David, FILIATRE Daniel, JACQUET Chantal, MINARY Guy, SCHMITT Séverine.

Absents excusés : GUIGON Delphine, MORTIER Antoine

Secrétaire de Séance : MINARY Guy

GUIGON Delphine donne pouvoir à PATTINGRE Alain

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'ajouter deux points supplémentaires à l'ordre du jour :

- SICOPAL : modification des statuts
- PERSONNEL COMMUNAL : radiation des effectifs et solde de tout compte

1- COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le compte administratif 2015 présente les résultats suivants :

Dépenses de Fonctionnement : 435 649.49	Dépenses d'Investissement : 170 847.09
Recettes de Fonctionnement : 516 679.33	Recettes d'Investissement : 110 025.44

Résultat de clôture :	Excédent de fonctionnement :	81 029.84
	Déficit d'investissement :	60 821.65
	Résultat de clôture :	20 208.19

Monsieur le Maire quitte l'assemblée délibérative, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2015.

2- COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté par Monsieur le Receveur Municipal concordant avec le Compte Administratif de la commune.

3- AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter à l'unanimité :

- 60 821.65 au compte 1068
- 20 208.19 au compte 002

4- VOTE DES TROIS TAXES

Sur proposition de la commission des finances et après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux à leur niveau de 2015 pour l'année 2016 :

Taxe d'habitation : 11.03 % Taxe sur le Foncier non bâti : 31.04 % Taxe sur le Foncier bâti : 17.49 %

5- CESSION DE LA LICENCE IV

Monsieur le Maire fait l'historique de la licence IV communale. Il donne lecture du courrier de Monsieur MORTIER Alain représentant l'association COGP : Comité Organisation de Grand Prix, 666, Rue du Poissonard à COURLANS sollicitant cette dernière pour l'organisation des différentes manifestations de la Jument Verte. Le Conseil Municipal, après débat, à l'unanimité, décide de vendre la licence IV à l'association COGP : Comité Organisation de Grand Prix, fixe le prix à 2000 € et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.

6- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Après présentation et discussions, le budget primitif 2016 est adopté comme suit à l'unanimité :

FONCTIONNEMENT : 509 931 €

INVESTISSEMENT : 293 890 €

Le détail du Budget 2016 sera diffusé dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

7- TARIF GARDERIE – CANTINE – TAP

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir pris connaissance des nouvelles modalités concernant les tarifs des temps périscolaires (cantine, garderie, activités périscolaires) valide la nouvelle grille tarifaire à compter du 29 mars 2016 :

CANTINE		GARDERIE		NTAP
NBRE REPAS	PRIX	tarif	tarif	tarif
1	4.40 €	hebdomadaire	journalier	De l'heure
2	8.80 €		occasionnel	
3	13.20 €			
4	17.60 €	6 €	3 €	1 €

8- SICOPAL : adhésion des communes de SAINT LUPICIN et la Communauté de Communes du pays de Saint Amour

Monsieur le Maire donne lecture des délibérations du SICOPAL acceptant l'adhésion de deux collectivités : la commune de SAINT LUPICIN et la Communauté de Communes du pays de Saint Amour. Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les adhésions de la commune de SAINT LUPICIN et la Communauté de Communes du pays de Saint Amour.

9- SICOPAL : Modification des statuts : articles 1,2 et 3

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du SICOPAL concernant la modification des statuts articles 1, 2 et 3. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications proposées.

10- PERSONNEL COMMUNAL : radiation des effectifs et solde de tout compte

Monsieur le Maire avise le conseil municipal de la radiation des cadres de M. CANOZ Michel au 1er avril 2016 et informe que tous les documents, les sommes dues, seront régularisés lors de son départ.

11 - AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

- Embauche d'un adjoint technique : M. Didier COLIN le 1^{er} Mars 2016
- CHILLY/COURLANS : projet liaison douce entre les deux communes. Monsieur le Maire rappelle qu'il est important de bien différencier les projets communs et la création de la commune nouvelle.
- City stade : un avancement du dossier est fait.
- Un point est fait sur l'avancement des travaux dans le local mis a disposition des associations.
- Un bilan est donné sur le travail de la commission « entrée de village »
- Départ à la retraite : 1 ATSEM et 1 personne à la cantine / garderie au 1^{er} septembre 2016
- Départ de la directrice d'Ecole en juin 2016

Le Secrétaire de séance,
G. MINARY



Le Maire,
Alain PATINGRE

